

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2036 - 10 août 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

**Contre les projets
du gouvernement
préparons
la défense
du monde
du travail**

Franchises médicales :

**Nouvelle attaque contre
la protection sociale**



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Lille : sans-papiers en lutte
■ Refus de visas
- p 5 ■ Augmentation des prix : le racket des trusts
■ Essence : les pétroliers nous pompent
■ Accord avec la Lybie
- p 6 ■ Bouclier fiscal : les riches dispensés de CSG-CRDS
■ Droit de succession
■ Informatique et liberté
- p 7 ■ Franchise médicale : protection sociale en cause
■ Le CNE et ses clones
■ Suppression de postes dans le service public

Tribune

- p 4 ■ Les fausses indignations du PS ou les vrais coups de colère du monde du travail

Dans les entreprises

- p 8 ■ SFR : après le transfert...
■ EDF et GDF : ras le bol aux centres d'appel
■ Renseignements téléphoniques : durs, très durs
■ Affaires dans les bâtiments publics
■ Arvato (Pas-de-Calais) : exploitation maximum
■ Unilever : profits en hausse
■ Entreprises françaises : bénéfices records
■ Insee et salaires des fonctionnaires

Dans le monde

- p 10 ■ Effondrement du pont de Minneapolis
■ Inondations en Asie
■ Israël : mépris des rescapés du nazisme

Conte d'été

- p 11 ■ Tour propre en 2012 ?

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

- p 12 ■ Les villes-étapes

• L'âge du départ en retraite

Un sondage de mise en condition

Selon un sondage du CSA, réalisé pour *Aujourd'hui - Le Parisien*, largement repris par d'autres médias, 63 % des Français voudraient pouvoir travailler après 65 ans. Il s'agirait d'après cet institut de sondage d'un « échantillon représentatif ». Mais de quoi cet échantillon est-il représentatif ? Il s'agirait d'un « échantillon national » (dont il est à parier qu'il ne prenne pas en compte les travailleurs

immigrés, qui forment une bonne partie de la fraction la plus exploitée de la classe ouvrière), dans lequel on a fait rentrer des jeunes de 18 ans, qui ne savent pas encore évidemment ce que c'est que d'être usé par le travail, et dont le résultat brut mélange toutes les professions.

À y regarder de plus près, on voit que parmi les ouvriers et les employés sondés, ils sont à peine plus de 50 % à avoir répondu favo-

ablement, alors que chez les cadres et les professions libérales, ce taux dépasse 80 %. Et *Le Parisien* de nous resservir l'exemple de l'entraîneur de football Guy Roux, qui tient à continuer à exercer son activité à 68 ans. Mais pourquoi n'a-t-il pas été interviewer les ouvriers des chaînes de montage de Renault ou de PSA, ou les innombrables employées épuisées par leur double journée de travail, en tant que salariées et ménagères ?

« *Ma vie, c'est le boulot* » fait dire *Le Parisien* à un cadre d'une compagnie d'assurance mis à la retraite d'office à 60 ans. Pour lui, peut-être. Mais pour tous ceux sur qui pèsent les cadences où les charges de travail en augmentation constante, les empêcher de partir à la retraite quand ils sont usés par le travail, c'est leur voler un peu plus de leur vie.

F.D.

• Laïcité

Prière de fournir un certificat d'appartenance religieuse !

Il paraît que nous vivons dans une société laïque. La mésaventure survenue, d'après *Libération* du 7 août, à une citoyenne française souhaitant faire renouveler sa carte d'identité à Montreuil, en Seine-Saint-Denis, permet d'en douter.

Sous prétexte qu'elle est née en Algérie, et porte un nom à « consonance israélienne », le greffe du tribunal

d'instance concerné lui demande de fournir « un acte de mariage religieux ».

Cette dame a, à juste titre, refusé, bien que l'administration lui ait déclaré que dans ce cas-là, elle n'aurait pas sa carte d'identité.

À l'origine de cette attitude scandaleuse, il y aurait le cas particulier des Juifs d'Algérie, promus au titre de « citoyens français » par le décret Cré-

mieux en 1870 (histoire de diviser les Algériens d'origine juive et musulmane), dénaturalisés par Vichy en 1940, et ayant retrouvé leur nationalité française en octobre 1943, soit près d'un an après le débarquement américain en Afrique du Nord.

Des fois que certains n'aient pas été réintégrés dans les règles de l'art dans la nationalité française.

Mais on ne voit pas ce qu'un certificat de mariage religieux pourrait prouver à ce sujet, en dehors du fait qu'elle est bien juive au sens religieux du terme et non d'origine musulmane... et qu'il y a encore bien des toiles d'araignées dans la tête des penseurs de l'administration française.

F.D.

• USA-Irak

Où sont passées les armes ?

54 % des armes livrées par les États-Unis à l'Irak ont disparu. Le Pentagone a perdu la trace de 190 000 pistolets et fusils automatiques, 135 000 gilets pare-balles et 115 000 casques qui auraient

dû être fournis en 2004 et 2005 à l'armée irakienne.

Depuis 2003, les États-Unis tentent de mettre sur pied des forces de sécurité irakiennes capables d'intervenir dans le borbier qu'ils

ont créé. Ils ont déboursé 19,2 milliards de dollars à cet effet, dont 2,8 milliards de dollars pour acheter et transporter des armes. Or, voici que plus de la moitié d'entre elles se sont évaporées. Les

forces américaines craignent qu'elles soient passées aux mains de différentes milices qui s'en servent... pour les attaquer !

C'est ce qu'on appelle des armes à double tranchant.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. *Lutte Ouvrière* (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti *Lutte Ouvrière* conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de *Lutte Ouvrière*
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Qui se ressemble s'assemble... même pour les vacances

Sarkozy, qui passe ses vacances aux États-Unis dans une très luxueuse villa dont la location coûterait plus de 43 000 euros pour une quinzaine, a affirmé qu'il y avait été invité par des amis, au cours du point de presse qu'il s'est senti obligé de tenir sur place à cause des remous suscités par cette villégiature hors du commun. C'est bien possible. Lors de son escapade à Malte, au lendemain de son élection, sur un yacht qui se loue 193 000 euros par semaine, il avait été, a-t-il dit pour se justifier, l'invité du milliardaire français Vincent Bolloré. Mais que les amis de celui qui se prétend « le président de tous les Français » se recrutent parmi les plus grandes fortunes d'ici et d'ailleurs n'est pas sans signification.

Sarkozy n'est certes pas le premier président de la République à profiter de la générosité de ses amis et à vivre sur un grand pied. On se souvient de l'affaire des diamants offerts par l'empereur-dictateur Bokassa à Giscard d'Estaing, et des vacances de Chirac dans un palace de l'île Maurice à 3 000 euros la nuit. Mitterrand, tout socialiste qu'il se prétendait, avait lui aussi quelques millionnaires parmi ses amis. La seule différence est que Sarkozy a choisi d'étaler au grand jour ses amitiés chez les grandes fortunes.

Mais toutes ces amitiés ne peuvent pas ne pas appeler la réciprocité. Cela explique peut-être pourquoi toute la politique de Sarkozy est de multiplier les cadeaux aux plus riches en faisant payer la note à la population pauvre.

D'un côté, le gouvernement a fait voter une loi qui ramène à 50 % le bouclier fiscal mis en place par Chirac-Raffarin, qui limitait déjà à 60 % de leurs revenus déclarés les impôts des plus riches contribuables (eux seuls étaient évidemment concernés par une telle mesure). Grâce à cette mesure prise par Raffarin, l'héritière des Galeries Lafayette a reçu cette année du fisc, en remboursement sur ses impôts 2006, un chèque de sept millions d'euros. Inutile de dire que l'an prochain sera aussi bon pour les gens comme elle.

D'un autre côté, sous prétexte de développer la

recherche sur la maladie d'Alzheimer, Sarkozy a annoncé qu'il comptait, au nom de la solidarité avec les personnes âgées, instituer une nouvelle franchise sur les soins médicaux, qui pourrait s'élever à 50 euros par an. C'est-à-dire qu'il fait payer ses promesses démagogiques par les malades. Qui cela va-t-il toucher le plus, sinon les retraités, souffrant de maux multiples liés à l'âge. Or si 50 euros par an ce n'est rien pour ceux qui ont de la fortune, pour ceux qui vivent avec une petite retraite, ou avec un petit salaire, c'est beaucoup. Et quand, sur France-Inter, un journaliste a demandé à Roselyne Bachelot, ministre de la Santé, pourquoi on ne pourrait pas financer la recherche sur la maladie d'Alzheimer par les impôts, celle-ci s'est récriée, comme s'il avait dit là une énormité. En effet pour les ministres, l'argent des impôts est destiné en priorité à d'autres bénéficiaires.

Même si tous les habitants de ce pays payaient ces 50 euros par an (ce qui ne sera pas le cas), cela ne ferait rentrer dans les caisses de la Sécurité sociale que trois milliards. Cette somme est loin des cent milliards d'aides et de subventions accordées par l'État aux entreprises, c'est-à-dire aux bénéficiaires patronaux.

Sarkozy est solidaire de ses amis, les membres de la grande bourgeoisie et, dans la continuité de la politique menée par tous les gouvernements depuis vingt-cinq ans, il s'emploie à leur permettre d'augmenter leurs profits sur le dos de toute la population et en particulier du monde du travail.

Pour mettre un terme à la dégradation de leurs conditions de vie et de travail, les travailleurs ne peuvent compter que sur la force collective qu'ils représentent. La solidarité n'est pas faite que pour les possédants ! Dans un passé pas si lointain, la solidarité des travailleurs en lutte a fait reculer plus d'une fois gouvernants et patronat.

Si nous ne voulons pas tout subir pendant toutes les années à venir, c'est à restaurer ce sentiment que nous devons nous préparer.

Les amis du président

Sarkozy, le président, pourfendeur des chômeurs prétendument « assistés » a trouvé, a-t-il dit, l'assistance d'amis généreux capables de lui offrir une villégiature à plus de 43 000 euros pour deux semaines, sans compter les frais de personnel.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que celui qui prétend s'adresser à la « France qui se lève tôt », appartient à un monde bien différent : celui des riches. À commencer par son « meilleur ami » Martin Bouygues, premier bétonneur français et propriétaire de TF1,

qui fut témoin de son second mariage, avec Cécilia, et parain de leur fils Louis. « On se téléphone tous les jours » assure Sarkozy. D'ailleurs, avant d'aller passer de précédentes vacances sur le yacht de son autre ami et milliardaire Vincent Bolloré, Sarkozy était allé en 2002 faire une croisière du côté de la Sardaigne, sur le yacht de Bouygues cette fois.

Puis il y a Bernard Arnaud, PDG du groupe de luxe LVMH et première fortune de France. Lui aussi a été témoin au mariage du président. Il y a encore Arnaud Lagardère avec

lequel il fait parfois du cheval dans sa propriété de Normandie. « J'aime Nicolas Sarkozy non pas comme un ami, mais comme un frère » confiait cet actionnaire principal d'EADS également propriétaire d'Europe 1 et de la moitié de la presse régionale en France. Serge Dassault, qui possède l'autre moitié de la presse régionale, fait lui aussi partie des amis de Sarkozy.

Mais Sarkozy a encore d'autres perspectives de vacances chez « des amis », lui qui fait du footing avec Dominique Desseigne, propriétaire

du Fouquet's sur les Champs-Élysées, établissement dans lequel il avait fêté son élection. Il peut aussi compter sur le PDG du groupe Lucien Barrière, une société spécialisée dans les casinos et les hôtels de luxe, tel le Normandy à Deauville et l'Hermitage à La Baule.

Comment Sarkozy s'est-il fait tous ses amis ? Quand il était ministre du Budget de Balladur de 1993 à 1995 ou lors de son passage au ministère des Finances en 2004 ou encore en tant que maire de Neuilly, la ville de France où

habite le plus fort contingent d'assujettis à l'impôt sur la fortune ?

Ou peut-être, tout simplement, parce que Sarkozy est lui-même un rejeton de la bourgeoisie, son frère étant l'ancien n° 2 du Medef.

Non, le monde de Sarkozy n'est pas celui de Monsieur Tout-le-Monde comme il aime à le faire croire, c'est le monde des milliardaires et des licenciés. où, pour gagner plus, il faut exploiter plus.

Eric TOLIAN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

L'opposition à Sarkozy ?

Les fausses indignations du PS ou les vrais coups de colère du monde du travail ?

DÉCOMPLEXÉE, c'est de cette manière que Sarkozy avait passé ses premiers jours de président à Malte sur un yacht de luxe, et c'est ainsi qu'il passera ses vacances dans son bungalow à 22 000 euros la semaine. Mais tout cela lui est offert, paraît-il, par ses amis milliardaires ! Il faut reconnaître qu'il part avec la satisfaction du devoir accompli. Passée la désagréable séance bruxelloise d'explication de programme aux partenaires européens quelque peu sceptiques, il a pu commencer à mettre en œuvre ses projets.

La réforme des universités, qui va dans le sens d'une plus grande sélection par l'argent, la loi antigreviste sur le service minimum pour tenter d'affaiblir les moyens de lutte et de résistance des salariés. Et enfin, le paquet fiscal, énorme sucette de dix milliards d'euros octroyée aux bourgeois et patrons à travers des baisses ou exonérations d'impôts dans tous les sens. Pour les financer, les attaques contre tous ceux qui ne peuvent se payer des vacances à la Sarkozy sont déjà prévues à la rentrée. De nouvelles franchises pour les assurés sociaux ont été hypocritement annoncées, malades d'Alzheimer au bras : jusqu'à cinquante euros de prélèvement annuel en plus sont « envisagés ». Les suppressions de postes dans la fonction publique s'accroissent avec le non remplacement probable d'un retraité sur trois... ou sur deux. Cela dépend des jours, et du ministre interrogé.

S'il a classiquement profité du mois de juillet pour faire passer ses premières mesures sans réaction notable des travailleurs, Sarkozy a en outre pu compter sur une opposition à la fois lamentable sur la forme et complaisante sur le fond. François Hollande, qui risque au train où vont les choses d'être bientôt le seul et dernier éléphant du PS à ne pas avoir rallié le camp du président, se multiplie pourtant sur les ondes et dans les médias. Un jour il s'étonne que la France, troisième pays exportateur d'armes au monde, ait pu en vendre à un dictateur comme Khadafi. De Saddam Hussein à Omar Bongo, à qui Sarkozy vient encore d'apporter son soutien politique, c'est pourtant une vieille tradition qu'il aurait pu observer à loisir depuis 30 ans

qu'il navigue dans les plus hautes sphères du gouvernement ou du PS. Un autre il s'interroge sur le rôle de Cécilia Sarkozy, dans la libération des infirmières bulgares, comme si le coup de pub n'était pas tout aussi évident que dérisoire.

Alors un naïf Hollande ? Ou plus simplement le chargé de brouiller les cartes et de dissimuler l'impuissance du PS ou plutôt l'absence de toute volonté de proposer une réponse aux attaques sur le terrain social ? Il a suffi de quelques semaines à la quarantaine de députés PS supplémentaires élus aux dernières législatives pour démontrer son utilité aux travailleurs... aucune. Tous les projets gouvernementaux sont passés comme une lettre à la poste. Même plus, Martin Malvy, président PS du conseil régional de Midi-Pyrénées prend soin de préciser que « si la loi [sur le service minimum] est votée, nous l'appliquerons []. » Pas de doute il a été aussi utile d'élire les caciques du PS à la tête de 22 régions sur 23 que d'envoyer une forte minorité de gauche à l'Assemblée nationale !

Il faut donc se préparer à se battre dès la rentrée... sans compter sur la gauche. Mais on le savait déjà. Certes il y a cette nouvelle chausse-trappe qu'est la loi sur le service minimum. Et il y a aussi ces leaders syndicaux, que la moindre cacophonie gouvernementale suffit à soulager et à amener à parler de premier recul. Mais à l'hiver 2004, les travailleurs des transports milanais ont révélé la fragilité de ce genre de lois. Elles ne tiennent qu'en l'absence de réaction de la classe ouvrière. Les « *autoferrotranvieri* » avaient alors montré par leur grève totale de plusieurs jours qu'on peut passer par dessus des lois antigrevistes encore plus restrictives que celle qui vient d'être votée et même les réquisitions sans que les autorités puissent mettre à exécution leurs menaces de sanction. Un exemple italien qui montre à tous les travailleurs et les militants syndicaux et politiques combattifs de la classe ouvrière que Sarkozy peut créer tous les paratonnerres possibles, ils n'empêcheront pas l'explosion des colères ni le succès des luttes d'ensemble.

Marc OUSSIS

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – Plan

hôpital 2007 et 2012 : vers la privatisation de la santé – Servair : la guerre aux militants – États-Unis : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – Pays basque : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18

ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19

Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Lille

Solidarité avec les sans-papiers en lutte

Depuis deux mois des dizaines de sans-papiers, pour la plupart originaires du Maghreb et d'Afrique centrale, avaient décidé d'engager une grève de la faim pour faire pression sur la préfecture du Nord en vue d'obtenir des papiers leur permettant un séjour légal en France.

Ils étaient soutenus par le Comité des sans-papiers, CSP 59, qui a déjà contribué à obtenir de nombreuses régularisations les années précédentes.

Toute une partie aurait d'ailleurs dû être régularisée sur la base des dossiers qu'ils avaient déposés en préfecture. Certains avaient même reçu des promesses... mais pas les papiers, alors qu'ils résident en France depuis des années et ont un travail.

En juin le CSP 59 avait organisé l'occupation de la Chambre de commerce et d'industrie de Lille. La police les avait alors rapidement expulsés en procédant à une soixantaine d'arrestations. Ce sont ces arrestations qui déclenchèrent les grèves de la faim, pour demander la libération des sans-papiers arrêtés ainsi que la satisfaction des autres demandes. Le 25 juillet, avec les soixante grévistes de la faim et une centaine de sans-papiers installés sous des tentes, le CSP 59 a investi la Bourse du travail.

Mercredi 2 août, à la demande du préfet, la police a fait évacuer les 150 sans-papiers encore présents ainsi que les grévistes de la faim. Une

partie de ceux-ci furent dispersés dans divers hôpitaux de la région, d'autres furent envoyés dans des centres de rétention à des centaines de kilomètres de là, jusqu'à Bordeaux et Toulouse, et se retrouvent menacés d'expulsion.

Le préfet a pris un ton menaçant, qualifiant ce mouvement « *d'inutile et de dangereux* ». Mais ce sont bien le non-respect des engagements pris par les autorités, et la façon inique avec laquelle les représentants de l'État traitaient les sans-papiers qui ont amené ces derniers à mettre leur vie en danger pour essayer de se faire respecter.

Le préfet a demandé l'allongement du délai de garde à vue, qui est déjà de 15 jours, à l'encontre des sans-papiers arrêtés. Mais les juges des libertés et de la détention, devant lesquels ont comparu les sans-papiers incarcérés, les ont libérés les uns après les autres pour vice de procédure au moment de leur arrestation. Le préfet a finalement déclaré qu'il ne ferait pas appel de ces jugements. Même en plein mois d'août, la publicité faite autour de ces arrestations et détentions arbitraires – le professeur Jacquard est venu à Lille apporter son soutien – pourrait au bout du compte se retourner contre le gouvernement.

En tous les cas la seule mesure de justice la plus élémentaire serait de régulariser au plus vite tous ces sans-papiers.

Claude THIÉRAM

Refus de visa

Des chanteurs, musiciens et artisans sénégalais, conviés à participer, au mois de juillet, à un festival de culture africaine en Ardèche, se sont vu refuser leur visa d'entrée en France au motif de ne pas présenter les garanties économiques suffisantes.

L'ambassade de France à Dakar qui s'estime à même de juger des qualités artisanales et artistiques, a considéré que les artisans chargés de faire découvrir les traditions du Sahel étaient des « *quasi-indigents* » et que le niveau artistique de certains musiciens « *n'atteignait pas celui d'un enfant de quatre ans* ». De ce fait, elle

a refusé huit visas sur vingt-deux.

Une autre raison, invoquée dans la motivation du refus, est l'absence de compte bancaire qui empêcherait les participants au festival d'atterrir sur le territoire français.

Bien qu'il ne soit pas facile de percevoir le rapport entre la possession d'un compte bancaire et la capacité à jouer dans un festival, les motivations des autorités françaises de Dakar cadrent bien, en tout cas, avec le mépris affiché par le gouvernement à l'égard des populations pauvres d'Afrique.

D. M.

• Augmentation des prix

Le racket des trusts de l'alimentaire et de la distribution

La presse a largement commenté l'augmentation du prix des cigarettes. Mais la valse des étiquettes touche également les produits laitiers, la viande, le pain, les fruits et les légumes ainsi que de nombreux autres produits de première nécessité.

Pour justifier ces hausses, qui atteignent jusqu'à 30 % pour certains fruits et légumes, les représentants des trusts de l'agro-alimentaire et de la distribution invoquent, comme toujours, les difficultés du marché.

Mais en quoi les aléas des cours des matières premières comme le blé ou le lait expliquent-ils la flambée des prix des fruits et des légumes ? En fait, les trusts de l'agro-alimen-

taire et ceux de la distribution qui contrôlent l'essentiel du marché profitent de leur position dominante pour dicter leur loi aux producteurs comme aux consommateurs, imposant aux premiers des prix d'achat souvent en dessous des coûts de production, aux seconds des prix de vente artificiellement gonflés. C'est particulièrement vrai pour les fruits ou les légumes de saison, mais aussi pour la viande, le beurre



ou les yaourts.

Ainsi, on nous dit que la flambée des prix des produits laitiers serait liée à une distorsion entre une production en diminution et une demande en augmentation. Mais qui a

découragé de nombreux producteurs en faisant baisser de 10 % les prix du lait entre 2003 et 2006 (sans que les consommateurs en profitent, bien sûr) ?

Une chose est sûre, l'actuelle

valse des étiquettes s'en prend directement au pouvoir d'achat des classes populaires. Face à cela, ce sont les salaires et les pensions qu'il est urgent d'augmenter.

Roger MEYNIER

• Essence

Les pétroliers nous pompent

Depuis le 1^{er} janvier, le prix moyen du super 95 a augmenté de 12,3 % et celui du gazole de 8,4 %. Et on nous annonce que les prix à la pompe devraient encore grimper suivant en cela les cours du pétrole, soumis à une importante spéculation. Le 1^{er} août, en s'affichant à 78 dollars, le

baril a ainsi battu son record de prix remontant à juillet 2006.

Curieux. Depuis 2006, le cours du pétrole avait donc baissé ? Personne ne s'en était aperçu en faisant le plein. En revanche, les automobilistes ont pu constater que l'augmentation annoncée avait déjà

commencé à être appliquée.

La politique des compagnies pétrolières est d'autant plus scandaleuse que les cours du baril sont exprimés en dollar. Or depuis des mois le dollar s'étant déprécié par rapport à l'euro, la baisse des prix des carburants aurait dû être sensible en France.

Quant à l'État, qui touche plus de 75 % de taxes sur chaque litre (et dont une bonne partie est proportionnelle au prix), il ne faut pas compter sur lui pour freiner l'appétit des pétroliers et de leurs actionnaires.

R.M.



• Accord avec la Libye

Sous l'humanitaire... les affaires

Le conte très médiatiquement mis en scène sur le dévouement désintéressé de la famille Sarkozy pour la libération des infirmières bulgares a vécu. Ce n'est pas vraiment une surprise, mais plutôt une banalité de voir des politiciens s'agiter dans la représentation des intérêts de leurs industriels. Outre la centrale nucléaire, deux accords sont notamment évoqués avec des filiales d'EADS, l'un pour des missiles antichars Milan, l'autre pour des systèmes de communication radio sécurisées, ainsi que pour la construction d'une usine d'armement.

Sortie affaiblie de l'embargo d'une dizaine d'années, décrété par l'ONU au début des années 1990, la Libye a de gros besoins. Sa production de pétrole actuelle est par exemple encore inférieure à celle de 1992. D'un autre côté ses réserves pétrolières, importantes, en font un partenaire commercial solvable. Depuis la levée de l'embargo, en 1999 pour les relations commerciales courantes et en 2004 pour les ventes d'armes,

les pays européens et les États-Unis se sont donc précipités en un ballet hypocrite mêlant négociations pour obtenir des contrats et déclarations saluant le retour dans le concert des nations d'un pays traité peu de temps auparavant d'État voyou.

L'Italie, l'ex-pays colonisateur, est aujourd'hui le premier partenaire commercial de la Libye. Elle représente 43 % des exportations du pays et 24,5 % de ses importations. Derrière il y a l'Allemagne (11,2 % du marché libyen), le Japon (7,4 %), la Grande-Bretagne (6,9 %), devant la France (6,3 %), un partenaire économique pourtant très ancien.

C'est donc d'abord pour défendre les intérêts des industriels français que Sarkozy s'est déplacé le 25 juillet à Tripoli.

L'armée de l'air libyenne a déjà passé un contrat avec un consortium formé par Thales, la Snecma et Dassault Aviation pour la remise à niveau de douze Mirage F1 des années 1970. Mais elle lorgnerait aussi le Rafale. Il y aurait

bien quelques problèmes diplomatiques à régler, notamment la politique de la Libye envers le Tchad, son voisin du sud et protégé de l'impérialisme français, mais le fait que cela n'a pas empêché la conclusion du contrat sur les missiles Milan est de bon augure.

La marine lybienne lorgne, elle, des corvettes, des frégates, des sous-marins. Le pays compterait aussi acquérir des moyens de surveillance du territoire et des frontières (Thalès et EADS sont sur les rangs) des hélicoptères de combat – il en a déjà acheté dix à l'Italie –, de transport de troupes et de matériel. Pas d'objections de nos gouvernants de ce côté-là puisque cela pourrait servir à limiter l'immigration clandestine d'Africains vers l'Europe.

Côté civil, dans la construction, c'est Vinci qui salive. Le groupe avait dû quitter la Libye après l'embargo. Il y est revenu il y a quatre ans pour un contrat pharaonique de pompage d'eau. Mais il voit plus loin : ports, aéroports,

routes, ponts, bâtiments publics, infrastructure hôtelière « tout est à faire en Libye », confie un de ses directeurs.

Dans tous les domaines, le céréalier Soufflet pour l'agroalimentaire, la BNP pour la banque, de grosses entreprises françaises comptent développer leurs activités. Airbus a vendu des avions à une compagnie libyenne, qui projette une quarantaine d'acquisitions en quelques années.

Côté pétrole, Total, présent en Libye depuis très longtemps, tire du pays 3 % de sa production globale et compte bien l'augmenter, notamment par sa participation à hauteur de 24 %, à l'exploitation d'un gisement particulièrement prometteur, à Murzuk dans le sud-ouest du pays.

Bref, des profits en perspective.

Pierre LEMAIRE

À cinéma, cinéma et demi

Le PS a bien du mal à exister. Il a jugé astucieux d'attaquer Sarkozy sur « la transparence » de l'accord avec la Libye et de réclamer une commission d'enquête parlementaire sur le sujet.

Un aspect bien secondaire, qui a permis à Sarkozy, de passer du costume de « chevalier blanc » des infirmières bulgares à celui de « défenseur des emplois dans nos usines », si peu dérangé par l'attaque qu'il a même

accepté la commission d'enquête.

Le PS est si préoccupé de son image de parti de gouvernement, qu'il est incapable de critiquer ne serait-ce qu'un tout petit peu le cynisme, l'appétit et l'âpreté au gain des entreprises françaises dans cette affaire. Et pas besoin d'une enquête parlementaire pour que ça se voie.

P.L.

• Bouclier fiscal

Les plus riches dispensés de fait de CSG-CRDS

Une des mesures fiscales les plus scandaleuses, parmi celles considérées comme « urgentes » par le gouvernement et adoptées fin juillet par le Parlement, consiste à inclure le montant des impôts concernés par le bouclier fiscal, la CSG et le CRDS.

Ce bouclier fiscal inventé par Raffarin en 2005, et qui consistait à l'époque à limiter à 60 % au maximum le taux d'imposition des plus gros revenus, et qui était déjà un cadeau pour eux, a en effet non seulement été abaissé à 50 %, mais permet à ses bénéficiaires d'intégrer dorénavant la CSG et le CRDS dans ce calcul.

Les grandes familles bénéficiaires de la mesure tirent l'essentiel de leurs revenus des placements, financiers, boursiers ou annexes. Ces revenus se chiffrent souvent en centaines de millions d'euros par an.

La justification avancée par les gouvernements pour mettre en place et augmenter la CSG était qu'il fallait im-



poser « la solidarité à tous » et que pour cela, tous les revenus, y compris ceux des plus riches, étaient également soumis à cette CSG-CRDS, à 11 %. C'est ainsi que, jusqu'à

juillet 2007, les plus fortunés s'acquittaient sur tous les revenus de leurs placements les plus variés d'une petite ponction de 11 %. Ce n'était pas la mer à boire.

Malgré tout, vu l'importance de leurs revenus, cette contribution, même limitée à 11 %, pouvait représenter beaucoup plus que l'impôt sur la fortune qu'ils payaient par ailleurs.

Ainsi en permettant, à travers une mesure qui semble « technique » et annexe, aux familles les plus riches du pays d'intégrer la CSG et le CRDS au bouclier fiscal, Sarkozy vient de leur faire un cadeau royal.

Les salariés, les retraités et les chômeurs qui ne bénéficient d'aucun allègement de CSG-CRDS, tous ceux qui vont être, en plus des remboursements déjà imposés, ou des franchises à venir, obligés de dépenser des dizaines d'euros supplémentaires pour se soigner, apprécieront l'esprit de « solidarité » de Sarkozy. Une solidarité qui consiste à rançonner les moins fortunés pour permettre à la toute petite minorité des plus fortunés de payer encore moins.

Paul SOREL

• Droits de succession

Qui va gagner des millions ?

Le gouvernement Sarkozy-Fillon vient de modifier les droits de succession et de donation, laissant entendre que tout le monde, ménages modestes ou plus aisés, y trouvera son compte. Mais en fait les plus modestes n'y gagneront évidemment rien.

Ainsi, jusqu'à présent, un couple sans enfant, marié selon la communauté des biens, était totalement exonéré des droits de succession pour un héritage valant 126 000 euros correspondant à la moitié d'un patrimoine familial de 252 000 euros. S'il avait deux enfants, il en était de même pour un héritage de 200 000 euros correspondant à un patrimoine total de 400 000 euros.

Dans le nouveau système, toutes les successions découlant du décès d'un des conjoints sont désormais exonérées, de même qu'entre parents et enfants. Les bénéficiaires du nouveau système

sont donc les familles disposant d'un patrimoine supérieur aux 252 000 euros, ou 400 000 euros dans l'autre cas évoqué plus haut.

Evidemment, plus le patrimoine transmis sera haut et plus le cadeau fiscal sera conséquent. Selon les calculs du ministère des Finances, pour un couple marié selon le régime de la communauté avec deux enfants, le cadeau fiscal pour le conjoint restant et les enfants sera de près de 30 000 euros pour un patrimoine de 800 000 euros, et de 73 000 euros pour un patrimoine de 1 500 000 euros.

Le mécanisme est le même pour les donations en argent.

Du fait du triplement du montant de l'abattement, passé de 50 000 à 150 000 euros, il est désormais possible de transmettre jusqu'à 150 000 euros à chacun de ses enfants, et cela tous les six ans. Il reste évidemment à disposer d'une telle somme à transmettre !

En revanche, les nouvelles mesures sont plus favorables aux couples pacsés, désormais logés à la même enseigne que les couples mariés. La fiscalité antérieure leur était nettement défavo-

rable puisqu'ils devaient acquitter, selon les cas, entre 40 et 50 % de droits de succession. De même, le triplement de l'abattement dans les successions entre frère et sœur allège des frais de succession assez lourds (couramment entre 40 et 45 %).

Un notaire, cité par la presse économique, résumait ainsi l'esprit de cette loi : « Plus le patrimoine est grand et plus l'intérêt de la mesure est grand. »

Jacques FONTENOY

Chaque année, il y a 530 000 décès, 360 000 successions déclarées et 200 000 donations. Le montant moyen d'une succession s'établit à 100 000 euros.

Mais, du fait que près de

la moitié des personnes ne sont pas propriétaires de leur logement, la moitié des successions ne dépassent pas 50 000 euros. 10 % seulement dépassent un montant de 550 000 euros et plus.

• Informatique et liberté

Où est le droit « à ne pas être fiché » ?

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a rendu son rapport d'activités pour 2006. Cette commission, instituée en principe pour mettre le holà aux dérives pouvant résulter du fichage informatique, en est elle-même à dénoncer ce que son président appelle « la société de surveillance ».

Des fichiers informatiques ont été utilisés abusivement par des entreprises commerciales ou des banques : deux d'entre elles, le Crédit Agricole Centre-France et Le Crédit Lyonnais, ont d'ailleurs été condamnées pour utilisation abusive du fichier national des incidents de paiement. La CNIL dit aussi se trouver confrontée à des demandes de plus en plus fréquentes émanant d'organismes voulant recourir à des dispositifs biométriques (empreintes digitales, reconnaissance du visage, de la voix...) pour contrôler l'accès à un lieu. Cela ne concerne pas seulement des sites dangereux comme les centrales nucléaires, mais même... une cantine scolaire ! Elle évoque aussi le recours au système GPS qui permet à un patron de contrôler en permanence la localisation des véhicules utilisés par les salariés.

Toutes ces dérives inquiètent le président de la CNIL, qui y voit un abandon du « droit à ne pas être fiché, surveillé, contrôlé de manière abusive et illimitée ». Mais là ce n'est plus une question d'informatique, c'est le problème de la société... et de qui la dirige.

Sylvie MARÉCHAL

• Franchise médicale

Nouvelle remise en cause de la protection sociale

Déremboursements de certains médicaments, moindre remboursement pour d'autres, création puis augmentations du forfait hospitalier, forfait de un euro sur les consultations et actes médicaux, chasse aux arrêts-maladie (...), la liste est longue des attaques contre la Sécurité sociale dans les vingt-cinq dernières années. Toutes se sont faites, au prétexte de « boucher le trou » en faisant appel à la « responsabilisation » des malades. Et, ce n'est pas fini.

Si aucun mouvement social ne s'y oppose, en janvier prochain, il y aura donc une « franchise » – c'est-à-dire un non-remboursement – de 50 centimes d'euro par boîte de médicament et acte paramédical, et de deux euros pour les transports sanitaires comme les ambulances.

Comme il est prévu que la franchise soit plafonnée à 50

euros par an, Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé, affirme que très peu de monde est concerné, « 10 à 15 % de la population », affirme-t-elle. Un calcul qui laisse pour le moins sceptique puisqu'il suffit de six boîtes de médicaments par mois et de quelques passages au laboratoire d'analyse médicale dans l'année pour atteindre,

ou peu s'en faut, ces 50 euros. Certes, pour certains la franchise ne pèsera guère, mais pour les autres, ce sera une entrave supplémentaire à l'accès aux soins.

La ministre a aussi déclaré qu'aucun Français ne pouvait être contre le fait de déboursier « quelques euros pour lutter contre la maladie d'Alzheimer et améliorer la prise en charge des soins palliatifs ». Outre que cet appel à la compassion est d'une démagogie et d'une hypocrisie sans nom, il est aussi totalement mensonger quant à la satisfaction des objectifs annoncés. Le gouvernement attend 850

millions d'euros de ce nouveau racket sur les achats de médicaments et autres prestations de santé. Or, on dénombre aujourd'hui près d'un million de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et les professionnels de santé disent qu'il faudrait près de dix milliards d'euros pour lutter contre cette maladie !

Quant à l'annonce par Sarkozy de la création d'une cinquième branche de la protection sociale dédiée aux personnes âgées dépendantes ou handicapées, elle n'est que de la poudre aux yeux, si elle ne prépare pas des mauvaises

surprises, tant que ne sont pas définis les moyens de son financement.

Pour l'instant, ce sont les Conseils généraux – c'est-à-dire les impôts locaux – qui prennent en charge les deux tiers de l'aide accordée aux personnes âgées dépendantes, alors que le troisième tiers est soi-disant assuré par la « solidarité » du lundi de Pentecôte – encore une contribution prise sur le dos des salariés !

Quant au budget de l'État proprement dit, on y chercherait vainement une ligne destinée à aider les personnes âgées dépendantes.

Sophie GARGAN

• Emploi

À bas le CNE... et tous ses clones

Deux ans après sa création en août 2005, le CNE, le Contrat nouvelles embauches, est délaissé par les patrons d'autant que la légalité de ce contrat est de plus en plus contestée. Le 6 juillet dernier, la cour d'appel de Paris a rendu un jugement confirmant que le CNE était contraire à la convention 158 de l'OIT, l'Organisation internationale du travail.

En effet ce CNE, mis en place par Villepin, permet aux entreprises de moins de vingt salariés d'imposer à un nouvel embauché une période d'essai de deux ans durant laquelle il peut être licencié sans le moindre motif. La cour d'appel a donc considéré que cette longue période n'était pas raisonnable et que cette disposition constituait « une régression » car « durant une période de deux années, le CNE prive le salarié de l'essentiel de ses droits en matière de licenciement ».

Si ce jugement n'est pas cassé

par la Cour de cassation, les salariés licenciés sans motif au cours d'un CNE seront en droit de réclamer des dédommagements. Depuis août 2005, il y aurait eu 900 000 intentions d'embauche en CNE. Mais l'effet d'aubaine que constituait ce nouveau contrat s'est révélé d'autant moins intéressant que de nombreux salariés ont attaqué leur patron devant les Prud'hommes pour licenciement abusif. Quelque 800 litiges ont ainsi été recensés qui ont un peu refroidi les patrons de se lancer dans ce déni

de droit des salariés. Aujourd'hui, les CNE ne constituent plus qu'une part dérisoire (5,4 %) des intentions d'embauches dans les petites entreprises.

Mais le gouvernement prétend toujours que si les entreprises n'embauchent pas, c'est qu'elles ne peuvent pas licencier assez facilement ! L'argument sert de prétexte à la révision du Code du travail que Sarkozy a dans ses cartons afin de diminuer encore la protection, pourtant bien faible, des salariés. Il veut instituer un contrat unique inspiré du CNE !

Il n'y a aucune raison de marcher dans le chantage à l'emploi du gouvernement en acceptant une nouvelle restriction des droits des salariés. D'ailleurs, même la cour d'appel a reconnu que « dans la lutte contre le chômage, la

SARKOZY VEUT FORGER UN CONTRAT DE TRAVAIL UNIQUE



protection des salariés dans leur emploi semble être un moyen aussi pertinent que les facilités données aux employeurs pour les licencier et qu'il est pour le moins paradoxal d'encourager les embauches en facilitant les licenciements ».

Les jeunes se sont mobilisés

avec succès contre le CPE, le frère jumeau du CNE, et ont obligé le gouvernement à revenir sur une loi pourtant déjà votée. Le monde du travail peut obliger le gouvernement à remballer ces mauvais coups.

Dominique CHABLIS

• Suppression de postes

Au détriment du service public

22 700 postes de fonctionnaires supprimés, un départ à la retraite sur trois non remplacé, c'est ce que prévoit le gouvernement pour 2008. Initialement, l'objectif était de ne pas remplacer un départ en retraite sur deux dans la Fonction publique.

Mais même si le Premier ministre, François Fillon, a fait quelque peu machine arrière, il n'en reste pas moins que ces suppressions de postes s'ajoutent à celles des années précédentes et, comme le soulignent les syndicats, il s'agit là d'un chiffre « plancher ». Il est à craindre qu'en réalité les emplois suppri-

més soient plus importants.

Certains ministères seront épargnés par les baisses d'effectifs, tels celui de la Recherche ou de la Justice. Mais cela veut dire que d'autres seront plus touchés. L'Éducation nationale, par exemple, devrait perdre entre 10 000 et 15 000 emplois, alors même que le ministre, Darcos,

annonce la mise en place des heures d'études surveillées après les cours dans les écoles et les collèges. Il n'est pas sûr qu'il puisse trouver le nombre d'enseignants nécessaires à la surveillance de ces études, qui accepteraient de « travailler plus pour gagner plus ». Néanmoins, avec les suppressions de postes, cela se traduira par un nombre supplémentaire d'élèves par classe, des enseignants qui auront moins de temps à consacrer aux élèves en difficulté, des heures d'enseignement en moins

dans certaines matières, etc., dont pâtiront en premier les élèves des quartiers populaires.

Ce qui est valable pour l'Éducation nationale le sera dans les autres services publics. Les fonctionnaires restants verront leur charge de travail accrue, et seront moins disponibles pour les usagers, ce qui rendra la vie plus pénible à la majorité de la population.

La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, nie que ce soit la crainte de réactions possibles de la part des fonctionnaires à la

reentrée qui ait justifié le recul du gouvernement. Elle y voit plutôt un « problème technique ». Faire fonctionner les services publics lorsqu'il y a des réductions brutales d'effectifs pose effectivement des problèmes, et ces problèmes peuvent à leur tour engendrer... des réactions de colère ! C'est tout le mal qu'on souhaite à ce gouvernement qui, en n'embauchant pas, alimente le chômage et accentue la dégradation des services publics.

Marianne LAMIRAL

• SFR

Après le transfert, le combat se poursuit



Trois centres d'appel SFR ont finalement été cédés à des entreprises sous-traitantes mercredi 1^{er} août. 1 900 salariés ont donc été transférés : pour les salariés de Toulouse et Lyon à Téléperformance, et pour ceux de Poitiers à Arvato. S'ils n'ont pas pu s'opposer à cette cession, les salariés entendent toujours faire respecter leurs droits.

Depuis l'annonce de ce transfert, le 23 mai dernier, les salariés se sont mobilisés pour tenter de s'y opposer. Ils craignent une dégradation des conditions de travail et une baisse de salaire de près de 40 %, liée à la suppression de différentes primes. Ils avaient aussi de bonnes raisons de craindre dans un avenir plus ou moins proche, d'éventuelles suppressions d'emploi. En février 2006, Téléperformance a fermé un site à Montreuil, en région parisienne.

À Toulouse, les salariés ont organisé des manifestations et des journées de grève. Ils ont dénoncé le fait

que le groupe SFR ait touché des subventions importantes pour créer le centre d'appel. Ils ont rappelé que SFR a pu tout récemment sortir de ses caisses 350 millions d'euros pour acheter Télé 2. Alors, s'il cède aujourd'hui les salariés, ce n'est pas comme il le prétend pour « préserver l'emploi » mais bien pour accroître ses profits.

La nouvelle direction Téléperformance s'est empressée de planter le nouveau décor : livrets, discours, affiches... et vigiles. Elle n'a pas caché son intention, dans l'avenir, de remettre en cause les accords passés et d'encourager les départs soi-disant

volontaires, malgré l'engagement pris de maintenir l'emploi pendant trois ans. Il n'empêche que les nouveaux patrons ont trouvé en arrivant le centre paralysé par une grève très largement suivie. Celle-ci devait se poursuivre au moins jusqu'à lundi 6 août.

Les salariés, quant à eux, continuent d'exiger de leur ancien patron, SFR, comme de leur nouveau, Téléperformance, des garanties aussi bien sur leurs conditions d'emploi que sur leurs conditions de travail. Rappelons que Téléperformance a engrangé 70 millions d'euros de bénéfices en 2006, les actionnaires de SFR, pour leur compte, ont empoché 1,7 milliard d'euros pour cette même année !

Pierre TIBOR

• Renseignements téléphoniques

Durs, très durs

UFC-Que Choisir a publié une étude sur les opérateurs de renseignements téléphoniques qui, sous prétexte de concurrence et de lutte contre le monopole, ont remplacé, depuis novembre 2005, le 12 de France Télécom. Les quatre « 118 » qui tiennent 90 % du marché ont été testés et la conclusion d'UFC-Que choisir est sans appel : « Opacité et roublardise tarifaires, niveau de prix élevé et en augmentation continue ».

« Opacité tarifaire », puisqu'un « appel depuis un mobile est facturé entre 40 et 50 centimes de plus que le prix annoncé » par les opérateurs.

« Roublardise tarifaire », comme dans ce qu'UFC-Que Choisir appelle « l'arnaque à la mise en relation ». Car personne ne vous précise qu'en acceptant ce service, vous payerez une surtaxe qui varie de 11 ou 22 à 34 centimes d'euros la minute selon l'opérateur, alors qu'avec le 12, elle était de 15 centimes une seule fois.

« Niveau de prix élevé », c'est le moins que l'on puisse dire car avec les 118, les consommateurs paient environ 25 % plus cher. Avec le 12, il en coûtait 90 centimes pour un appel depuis une ligne fixe. Avec les 118, il en coûte maintenant au minimum 1,12 euro pour le même service.

Et c'est encore plus cher pour les utilisateurs de mobiles, qui payeront entre 1,55 et 2,15 euros.

Enfin ces tarifs sont « en augmentation continue », les quatre 118 les ayant augmentés... sept fois depuis novembre 2005.

À l'ouverture du marché, 57 numéros s'étaient mis sur les rangs pour remplacer le 12. Aujourd'hui quatre surnagent en faisant les poches des consommateurs. Voilà ce que les chantres du capitalisme appellent « les bienfaits de la concurrence ». « Bienfaits », arnaques devrait-on plutôt dire.

Cédric DUVAL

• EDF et GDF

Ras le bol dans les centres d'appels

La CGT Énergie a appelé les salariés des centres d'appels d'EDF et GDF à cesser le travail pendant une heure le mardi 31 juillet. Ce mouvement a été bien suivi.

Dans ces centres d'appels, les conditions de travail sont dures, tout particulièrement dans les derniers centres créés en début d'année, ceux réservés aux particuliers. Répondre aux demandes des clients est déjà compliqué du fait de nouveaux outils informatiques mis en place mais aussi à cause des difficultés de liaison avec les services techniques. Mais en plus EDF et GDF font le forcing pour que les téléconseillers vendent des « services payants » aux usagers. Les pressions sont donc fortes : un agent qui n'atteint pas les objectifs de vente est mis à l'index. La direction organise des challenges avec l'affichage des résultats des meilleurs vendeurs.

La direction a systématiquement recours à des salariés intérimaires sur qui les pressions sont encore plus fortes et il est rare qu'elle

propose l'embauche à la fin des contrats. Côté salaires ce n'est pas mieux. Dans ces centres beaucoup de jeunes gagnent 1 200 euros par mois. Comment vivre avec une telle somme quand tout ne cesse d'augmenter et surtout le prix des loyers ?

Ce n'est pas la première fois qu'une « pose de casque » a lieu dans ces services. Le ras-le-bol y est grand, les grévistes demandent à faire moins d'heures de téléphone par jour, à alterner avec des activités de gestion. Ils veulent plus de pauses et refusent cet esprit de compétition que veut installer la direction. Les classifications et les salaires sont aussi dans les revendications.

Après le mouvement du mardi 31 juillet beaucoup parlaient de remettre cela à la rentrée.

Correspondant LO

• Bâtiments publics

Affaires et bonne affaire

À l'automne 2003, l'État vendait, pour 85 millions d'euros, les 30 000 mètres carrés des anciens bâtiments de l'Imprimerie nationale, dans le 15^{ème} arrondissement de l'ouest parisien, au fonds d'investissement américain Carlyle. En juin dernier, dans l'intention d'y installer une partie du ministère des Affaires étrangères, l'État a racheté les mêmes locaux au même groupe Carlyle, mais cette fois pour 376,5 millions d'euros. C'est donc quatre fois et demie le prix de vente, moins de quatre ans plus tard !

Si le prix des bâtiments a bondi de 400 %, ce n'est pas seulement du fait de la hausse de l'immobilier qui n'a été à Paris, dans la même période, que de 40 % en moyenne. Quant à l'amélioration du

bien lui-même, des travaux de rénovation auraient en effet été réalisés, pour un montant estimé à 120 millions. La différence, quelque 171 millions d'euros, est le bénéfice de Carlyle, qui a largement investi ces dernières années dans l'immobilier de bureaux dans le sud-ouest parisien.

Interrogé sur la question, le ministre du Budget a cependant affirmé qu'il s'agissait d'une opération « bénéfique pour les comptes de l'État », faisant allusion à la possibilité de regrouper plusieurs autres sites dépendant du ministère des Affaires étrangères. En attendant, il est certain que le riche fonds étatsunien en fait une affaire très profitable.

Viviane LAFFONT

• Arvato Services – Noyelles-sous-Lens (Pas-de-Calais)

Exploitation maximum, salaire minimum

Chez Arvato, à Noyelles-sous-Lens, 1 200 ouvriers travaillent à la chaîne, en 3x8 et les week-ends, pour mettre sous pli des catalogues et des revues.

Arvato est une filiale du géant de la communication Berthelsmann dont le chiffre d'affaires est de vingt milliards d'euros et le bénéfice de presque un milliard. Le groupe possède notamment les chaînes de radio et de télévision RTL, une part importante de M6, la maison de disques BMG, la revue *National Geographic* et la totalité du groupe de presse Prisma qui édite *Ça m'intéresse*, *VSD*, *Gala* ou *Voici*.

Dans l'usine de Noyelles, les ouvriers réceptionnent les magazines et sont chargés de les mettre sous film plastique avant

leur envoi par La Poste. Une organisation, dit la plaquette de communication de l'entreprise, « dédiée au bonheur de nos clients », mais certainement pas à celui des ouvriers.

Le travail est réalisé sur des tapis roulants d'une vingtaine de mètres où se succèdent revues, magazines, catalogues. Chaque envoi est mis sous pli plastique, thermosoudé, collé, étiqueté. Les postes sont de plus en plus chargés. Là où il y avait auparavant deux ouvriers, il n'y en a souvent plus qu'un seul qui doit courir en permanence d'un bout à l'autre du tapis.

Lorsque les périodes de « boom » approchent, l'usine est envahie par les palettes. Les chefs passent leur temps à hurler et à presser les opérateurs et les caristes, au mépris de la sécurité. Les accidents ne sont d'ailleurs pas rares. Un ouvrier a eu une main happée dans les rouleaux de sa margeuse.

L'usine tourne en 3x8. Il faut arriver dix minutes ou un quart d'heure avant la prise de poste (sans être payé), pour faire la mise en place. Le week-end aussi, il faut venir travailler. Un ouvrier de l'équipe de nuit doit venir seize dimanches dans l'année ; les travailleurs de jour, cinq samedis après-midi et douze samedis matin. C'est seu-

lement le jeudi précédent que la direction prévient si le dimanche est travaillé. Quand cela arrange le patron, ce travail du week-end est non payé mais récupérable en RTT

Il n'y a pas que les conditions de travail qui sont lamentables, les payes le sont tout autant. Un ouvrier travaillant de nuit et effectuant seize dimanches, gagne à peine 1 300 euros, toutes primes comprises. Cela n'a pas empêché un directeur de déclarer à des visiteurs : « Que voulez-vous, en France, les gens ne veulent plus travailler ! »

Depuis quelques mois, une nouvelle équipe de jeunes cadres est arrivée. Ils ont mis en place un système de primes

individuelles au rendement. Chaque ouvrier se voit fixer un objectif de production horaire. Toutes les heures, le chef passe derrière l'ouvrier pour noter : en bleu si le quota est atteint, sinon en rouge. Un autre système vient d'être mis en place pour « lutter contre l'absentéisme ». À partir du deuxième arrêt-maladie dans la même année, le patron commencera à retirer une partie du 13e mois et la totalité au-delà de sept arrêts.

Bien des ouvriers sont en train de se dire qu'à force de tirer sur la corde, la direction va finir par la rompre.

Correspondant local

• Unilever

Profits en hausse, suppression d'emplois en masse

Le groupe Unilever, qui ne compte pas moins de 400 marques dans le monde, dont Amora, Alsa, Carte d'Or ou Knorr pour la branche agro-alimentaire, ou encore Sun, Dove, Timotei, Axe dans l'hygiène et les lessives, vient d'annoncer qu'il allait procéder à 20 000 suppressions d'emplois dans le monde.

Pourtant Unilever est une multinationale très profitable. En 2006, elle déclarait 5,4 milliards d'euros de bénéfice net (en hausse de 26 % par rapport à 2005) et rien qu'au second trimestre de cette année, elle a déjà engrangé 1,2 milliard net, soit une hausse de 16 % par rapport au trimestre précédent.

Cependant les actionnaires en veulent plus. Le plan de suppression d'emplois, qui prévoit la fermeture partielle ou totale de plus de cinquante des trois cents usines du groupe à travers le monde a pour objectif, selon le PDG, de faire 1,5 milliard « d'économie ».

Aussitôt le cours de l'action Unilever a bondi de 4 % à la Bourse.

En sept ans, Unilever a presque divisé par deux ses effectifs dans le monde.

C'est faire travailler plus les salariés pour faire gagner plus aux actionnaires.

Éric TOLIAN

• Entreprises françaises

Bénéfices records

Début août, le CAC 40, l'indice de référence de la Bourse de Paris, avait baissé après que des agents boursiers eurent vendu de nombreuses actions, craignant une crise du crédit immobilier aux États-Unis. Mais cette baisse, peut-être seulement momentanée, du cours moyen des actions ne signifie absolument pas que les entreprises françaises se portent mal.

Si on en juge par les résultats du premier semestre que viennent d'annoncer les grandes sociétés du CAC 40, c'est même le contraire. La plupart d'entre elles réalisent des profits records, au-delà bien souvent de ce qui était attendu, et ce, quel que soit le secteur économique concerné. Par exemple, Peugeot, qui laissait récemment entendre qu'elle

avait des difficultés justifiant ainsi des suppressions de postes, voit ses bénéfices augmenter de 60 %, pour atteindre 492 millions d'euros au premier semestre. L'entreprise de BTP Lafarge, numéro un mondial du ciment, a engrangé un résultat en hausse de 70 %, à 934 millions d'euros. Quant aux banques, elles font encore plus de bénéfices, avec par exemple BNP-Paribas, qui réalise 4,78 milliards d'euros de bénéfices (en hausse de 22 %). Le record est, comme l'année dernière, atteint par Total avec un gain de 6,45 milliards d'euros, en six mois seulement. Et même lorsque des entreprises annoncent des résultats en baisse par rapport à l'année dernière, elles sont malgré tout très nettement bénéficiaires, comme Renault, qui a gagné 1,3 milliard d'euros depuis janvier.

Les affaires du grand patro-

nat vont donc très bien, grâce au travail des salariés. Il y a donc largement de quoi augmenter les salaires et embaucher partout où cela est nécessaire.

Arnaud VAUTARD



• L'Insee et le salaire des fonctionnaires

Statistiques sur mesure

André Santini, le secrétaire d'État chargé de la Fonction publique, a jugé « totalement erronée » une étude statistique de l'Insee sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

Il faut dire que cette étude indiquait qu'il avait baissé de 0,9 % en 2005. Or, selon lui, en faisant les calculs autrement, on aurait dû au contraire aboutir à une hausse de 1,6 % !

« Nous allons dialoguer avec l'Insee, a ajouté Santini, pour éviter une cause supplémentaire de discorde ». Est-ce une injonction pour que l'Insee revoie sa copie et arrive au 1,6 % d'augmentation des salaires que proclame le gouvernement ?

Pourtant, en fait de discorde, l'Institut national de la statistique et des études économiques fut bien accommodant, en mars dernier, lors de la publication des chiffres officiels du chômage. Il faut dire que le gouvernement comptait sur l'annonce d'une amélioration de son bilan en matière d'emploi et que des mauvaises langues soulignaient qu'au regard des critères du Bureau International du Travail (BIT), le taux présenté était sous-évalué de près de 0,8 %. L'Insee avait alors décidé de reporter la publication de son rapport à... octobre 2007, des difficultés techniques ayant été opportunément invoquées.

Il est vrai, mais sans doute n'est-ce qu'un détail, que l'Insee dépend du ministère de l'Économie et des Finances...

David MARCIL

• USA – Pont de Minneapolis

Ce sont les infrastructures qui s'effondrent

Nous reproduisons ci-dessous l'éditorial du bimensuel trotskyste américain *The Spark*, publié le lundi 6 août.

Le 1^{er} août, le pont d'une autoroute bondée s'est effondré dans le Mississippi. À l'heure où cet article a été écrit, cinq personnes sont mortes, de nombreuses autres portées disparues.

Ce pont, sorte de jeu de construction au modèle dépassé, était déjà dangereux après sa construction en 1967. Depuis le début des années 1990, les ingénieurs l'avaient classé « structurellement déficient », mais hauts fonctionnaires et élus s'étaient récriés

que son remplacement coûterait trop cher. Ils ont donc décidé de s'en remettre au hasard et remis à plus tard les travaux qui auraient dû être entrepris.

Comme par hasard ces apprentis sorciers n'étaient pas sur le pont, cadet de leurs soucis, où d'autres sont morts.

Ce pont n'est d'ailleurs pas une exception. Il en existe 756 autres identiques à travers le pays.

L'Association Américaine des Ingénieurs Civils avait attiré l'attention depuis des années sur l'ensemble des infrastructures : pas moins de

27 % des ponts du pays, c'est-à-dire 77 000, sont classés « structurellement déficients ». L'AAIC a donné la note D à l'ensemble des infrastructures du pays ! Une grande part des infrastructures utilisées – autoroutes, voies de chemin de fer, barrages, ponts, digues, lignes électriques, réseau d'égout, adduction d'eau – ont depuis longtemps dépassé la durée de vie prévue et supportent des charges bien plus importantes que celles envisagées à l'origine de leur construction.

Le pont qui s'est effondré n'est donc que la face visible de l'iceberg. L'ensemble des

infrastructures recèlent de centaines de catastrophes à venir.

Ce fait était parfaitement connu, pourquoi rien n'a-t-il été décidé ? Pourquoi n'y a-t-il pas de programme de reconstruction ?

Parce que l'argent manquerait nous dit-on ! Mais combien cela coûterait-il ? 1 600 milliards de dollars. C'est une somme énorme mais au final, c'est ce que le gouvernement va dépenser pour ses guerres en Irak et en Afghanistan.

Depuis 1967, La société a accumulé énormément de richesses, bien plus que qui-

conque aurait pu imaginer à l'époque où fut construit le pont de Minneapolis.

Mais la richesse est concentrée au sommet, où elle augmente à toute vitesse. Et pendant ce temps, soi-disant parce « qu'il n'y a pas d'argent », un pont s'effondre ici, une canalisation explose là, un simple orage provoque une panne électrique, des canaux débordent, et même des digues s'effondrent.

C'est le travail de toute la société qui produit la richesse. Celle-ci devrait donc être mise au service de la société toute entière.

• Les ravages de la mousson en Asie

Une catastrophe qui n'est pas que naturelle

Inondations, glissements de terrain, effondrements de maisons, routes, ponts et récoltes détruits. Plusieurs centaines de personnes sont mortes des conséquences de la mousson en Inde, au Bangladesh et au Népal. Dans ces pays, au moins dix-neuf millions d'habitants ont dû fuir leurs foyers ces derniers jours.

Ramenant l'eau après six mois de sécheresse, les vents de mousson et les pluies énormes qui les accompagnent provoquent régulièrement des inondations. Ce phénomène n'a donc rien d'exceptionnel mais cette année il a entraîné des pluies plus importantes. Au Bangladesh, c'est un véritable déluge qui s'est abattu sur la capitale, Dacca, qui a été littéralement paralysée par les inondations.

Il s'en est suivi des épidémies provoquées par le manque d'eau potable. Ainsi dans l'État indien de l'Uttar Pradesh, les médecins et secouristes ont distribué des médicaments à la population pour tenter de prévenir des affections se propageant par les eaux stagnantes, comme la diarrhée, la fièvre typhoïde et le choléra.

Lorsqu'elles se prolongent, les inondations endommagent les systèmes

de drainage et compromettent les récoltes. Dans l'est de l'Uttar Pradesh, les inondations ont eu d'importantes conséquences sur les cultures. Sur 113 000 hectares de rizières, les récoltes ont été détruites.

Les gouvernements des pays concernés ne sont pas dénués de responsabilités, loin s'en faut. Les autorités des différents pays de la région connaissent parfaitement les conséquences dramatiques qui découlent de ces inondations. Malgré cela rien n'est fait et chaque année on continue à dénombrier un nombre élevé de victimes et des dégâts considérables. Même si des milliers de soldats ont été mobilisés pour évacuer les personnes isolées et distribuer de la nourriture, sur le plan sanitaire, tout est laissé à l'improvisation. En 1996, l'Inde et le Népal avaient par exemple signé un traité pour la construction de barrages sur les fleuves les plus dangereux. Ces projets sont au point mort.

Mais la responsabilité dans les drames qui frappent ces populations est plus vaste encore. Le sous-développement endémique de tout ce sous-continent, l'Inde, le Bangladesh... est d'abord le résultat du pillage dont ils ont été et sont toujours victimes de la part des grandes puis-

sances occidentales. Au-delà de l'incurie des États locaux, les investissements des grands trusts internationaux que l'on

vante tant pour l'Inde ne servent en aucune façon, ni directement ni indirectement, au bien-être des populations

qui, elles, restent totalement démunies et n'ont aucun moyen de se protéger.

Michel DESBOIS

• Israël

Le mépris du gouvernement envers les rescapés du nazisme

Dimanche 5 août, plusieurs centaines de rescapés des camps de la mort nazis, accompagnés de manifestants plus jeunes, ont manifesté à Jérusalem devant le bureau du Premier ministre, Ehoud Olmert. Ces rescapés, pour la plupart octogénaires, ont crié leur indignation devant le niveau scandaleusement bas de l'aide financière que le gouvernement vient de voter pour les plus démunis d'entre eux.

Depuis plusieurs mois, la presse israélienne fait état de la détresse dans laquelle vivent nombre de ces rescapés. Un tiers d'entre eux, soit environ 80 000, vivent sous le seuil de pauvreté, et doivent choisir entre se nourrir correctement et payer leurs médicaments. Au point que des journalistes israéliens écrivaient en avril dernier qu'Israël est « le pays au monde où les rescapés de la Shoah sont le moins bien traités ».

L'aide supplémentaire qui vient d'être votée se monte à vingt millions d'euros pour 120 000 bénéficiaires, soit moins de quinze euros par mois et par

personne. Qualifiée d'« aumône insultante » par les organisations de rescapés, elle a été perçue par tous comme une véritable provocation.

Comble de cynisme, le Premier ministre avait annoncé que cette somme atteindrait 55 millions d'euros en 2011, alors que, vu leur âge, une partie des intéressés seront décédés à cette date.

L'indignation soulevée par ces annonces et la manifestation des rescapés a amené Olmert à annoncer un recalcul des aides. Mais cela ne change rien au mépris et à l'indifférence des gouvernements succes-

sifs envers la situation des rescapés des camps, dans un État qui revendique pourtant le souvenir du génocide nazi comme un pilier de son identité nationale.

Pour les dirigeants d'Israël, entretenir le souvenir du martyr de millions de Juifs durant la Seconde Guerre mondiale, est un moyen de souder l'opinion nationale et internationale derrière leur politique, à condition toutefois que cela ne coûte pas trop cher aux classes dirigeantes israéliennes.

Méprisants, insultants, violents envers les Palestiniens, les gouvernements israéliens le sont aussi à l'égard des plus démunis, même s'ils sont Juifs.

Les solidarités de classes passent toujours avant les solidarités nationales.

François JORIL

• Sport fiction

Comment le tour redevint « propre » en 2012

En 2007, le Tour avait failli périr sous les scandales liés au dopage. Le favori, puis le maillot jaune lui-même, avaient dû se retirer de la course. À la fin, le Tour s'était effiloché et beaucoup s'étaient demandé s'il arriverait jusqu'aux Champs-Élysées et s'il allait continuer les années suivantes. La solution de la crise passait, apparemment, par une lutte énergique pour maintenir un Tour propre, débarrassé de ces affaires. Sinon le public risquait de se désintéresser de l'épreuve. Et les sponsors, les publicitaires divers et variés, les chaînes de télévision, tous ceux qui profitaient réellement du Tour, ne l'entendaient pas de cette oreille.

Mais tous ces gens-là savaient que contre le dopage

dopage sans surveillance médicale, ou alors sous la pseudo-surveillance de médecins-charlatans. C'est pourquoi je fais la proposition de créer une autorité médicale indépendante qui contrôle la préparation des coureurs et la course elle-même. »

L'idée fit son chemin. Ainsi le Premier ministre, lors d'une interview à la télévision, déclara, à propos de ce projet, qu'il s'agissait d'une éventualité intéressante, qui pourrait peut-être même s'appliquer à d'autres sports que le cyclisme. Interrogé sur le sujet, le ministre de la Santé se contenta de dire que la légalisation du dopage n'était pas à l'ordre du jour, mais qu'il fallait uniquement créer une autorité de surveillance, afin de protéger les coureurs



Sport 24

existé et existera toujours. L'assainissement du sport passe inéluctablement par la légalisation et le contrôle du dopage. Contrairement à l'opposition qui s'accroche, selon ses habitudes, à un comportement passéiste et dogmatique, nous ne devons pas hésiter à être innovants. Dans le domaine du sport, comme pour l'ensemble de la société, l'heure est plus que jamais à la rupture. » Il déposa, au nom du gouvernement, un projet de loi de « légalisation des procédés d'aide à l'effort ». Cette loi fut adoptée par la majorité à l'Assemblée. L'opposition s'abstint.

Lors du Tour 2009, il n'y eut plus aucun problème concernant le dopage : tous les coureurs étaient dopés et ne s'en cachaient plus. Les commentateurs sportifs n'hésitaient plus à dévoiler les substances et les procédés que tel ou tel coureur utilisait. Le Tour fut équilibré : tous les coureurs avaient absorbé autant de substances diverses et variées les uns que les autres.

Il y eut tout de même quelques soucis : lors du Tour 2010, sous l'effet de la sueur du vainqueur, on ne sait pourquoi, le maillot jaune devint rose pâle à l'issue d'une étape de montagne. Et la même année, un des coureurs fut pris d'une crise de folie soudaine : il enfourcha, une

nu, son vélo et s'élança complètement nu, en refaisant, à l'envers, l'étape qu'il avait parcourue la veille. Il ne fut arrêté qu'après 120 kilomètres d'échappée nocturne et solitaire.

En 2011, nouvelle innovation, en plus des sponsors traditionnels, les Rabobank, Cofidis, et autres Française des Jeux, on vit pour la première fois les maillots des coureurs arborer le nom de laboratoires pharmaceutiques. Malheureusement, deux coureurs de moins de vingt ans moururent à l'entraînement. Le comité d'éthique qui veillait sur le Tour déclara qu'il fallait considérer ces hommes comme des « martyrs de la recherche scientifique ».

Devenue un marché important, « l'aide à l'effort » amena de nouvelles formes de la publicité pharmaceutique, avec des slogans comme « La petite piqûre qui vous propulse vers les plus hauts sommets » ou « Ne vous faites pas de mauvais sang, avec notre EPO, vos résultats seront excellents. »

En novembre 2012, un laboratoire chinois déclara que l'administration de substances nouvelles « d'aide à l'effort » avait permis à des ouvrières d'une usine de composants électroniques de travailler 16 heures de suite, et cela durant deux mois. Une seule équipe faisait ainsi le travail de l'équipe du matin et de celle de l'après-midi. Pour ce travail doublé, le patron avait accordé une augmentation de salaire de 20 %. C'était une opération « gagnant-gagnant », déclara-t-il.

La nouvelle fit le tour du monde. Il fallait s'aligner sur la Chine affirmèrent les dirigeants du Medef, faute de quoi il deviendrait impossible d'empêcher les délocalisations. L'année 2012 s'acheva donc sur une remise au goût du jour du fameux slogan ainsi remanié : « Dopez-vous plus pour gagner plus ! »

Le Tour 2007 était décidément bien loin.

André VICTOR



USAP

le combat était perdu d'avance. Car pendant qu'on mettait péniblement au point un système de contrôle pour un produit dopant, l'industrie pharmaceutique mettait sur le marché de nouvelles molécules utilisables dans la course à la performance. Les contrôles avaient, et auraient toujours nécessairement, un temps de retard sur les procédés ou les substances dopantes.

La solution apparut sous une forme inattendue, par le biais d'un éditorial d'un grand quotidien sportif dont le titre résumait le contenu : « Et si on légalisait le dopage ? » Cette proposition provoqua évidemment un tollé. Mais un peu plus tard, un député de la majorité déposa un projet de loi et prononça un discours très remarqué : « Mesdames et messieurs, déclara-t-il, ce n'est pas tant le dopage qui fait courir des risques aux coureurs, que le

contre eux-mêmes.

Début 2008 fut mis sur pied le CESSPDFE, « Comité d'Éthique pour la Surveillance des Substances et Procédés Destinés à Faciliter l'Effort ». On était sur la bonne voie.

Le Tour de France 2008 prit le départ dans un climat de morosité générale, mais il partit. Le dopage y était aussi présent que d'habitude, mais grâce à la surveillance et à la bénédiction du CESSPDFE, personne ne fut exclu pour dopage. Quelques coureurs refusaient certes de se doper et se retrouvèrent complètement largués. Leur comportement fut qualifié « d'archaïque » par le directeur du Tour.

Fin 2008, le ministre de la Jeunesse et des Sports déclara : « Nous ne devons plus nous voiler la face. Ne soyons pas hypocrites : le dopage a toujours



LE

Lutte Ouvrière à votre rencontre

Pendant tout l'été les militantes et les militants de Lutte Ouvrière parcourent le pays, s'arrêtant dans des centaines de villes, à la rencontre de toutes celles et de tous ceux qui souhaitent discuter de la situation sociale et politique.

Bien souvent, ils constatent combien les préoccupations des classes populaires sont les mêmes d'un bout à l'autre du pays, qu'il s'agisse du chômage, de la précarité, des bas salaires ou encore des conditions de vie et de logement.

Sans doute certains croient ou veulent croire que l'arrivée de Sarkozy va peut-être changer des choses, mais beaucoup savent bien que ce gouvernement est, tout comme ses prédécesseurs, résolument du côté des riches et que c'est pour eux qu'il veut agir. Pour tous ceux du bas de l'échelle, il n'est pas question de

cadeaux, mais de nouvelles ponctions sur la fiche de paye ou sur leurs droits.

Quant à l'attitude bienveillante de certains dirigeants socialistes vis-à-vis de Sarkozy et de ses propositions, elle montre que le monde du travail ne peut guère compter sur ces hommes-là. En revanche, les travailleurs auraient la force et les moyens d'imposer leurs exigences à ce gouvernement et au patronat, concernant par exemple les salaires, les conditions de vie et de logement de la population laborieuse, la lutte contre les licenciements et contre la précarité.

C'est de tout cela que les militantes et les militants de Lutte Ouvrière vous proposent de discuter, dans chacune des villes où ils font étape et dont vous trouverez la liste ci-dessous.



Les villes-étapes

Voilà la liste des villes où nos camarades seront présents pour la période du jeudi 9 août au samedi 25 août. Les emplacements précis seront affichés dans les villes en question

Saône-et-Loire

Jeudi 9 août : Gueugnon (Saône-et-Loire)
Vendredi 10 août : Digoïn (Saône-et-Loire)
Samedi 11 août : Le Creusot (Saône-et-Loire)

Loire

Jeudi 9 août : Saint-Chamond (Loire)
Vendredi 10 août : Rive-de-Giers (Loire)
Samedi 11 août : Saint-Etienne - Quartier Bellevue (Loire)

Pas-de-Calais

Jeudi 9 août : Étaples - Parking de la Canche
Vendredi 10 août : Arques - Place Roger-Salengro
Samedi 11 août : Desvres - Place Léon-Blum

Nord

Jeudi 9 août : Waziers - Place André-Bordeu
Vendredi 10 août : Somain - Place Victor-Hugo et Denain - Place

du Président-Wilson
Samedi 11 août : Saint-Amand-les-Eaux - Parking du mail J. L. Lisik et Trith-Saint-Léger - Place Roger-Salengro

Seine-Maritime

Jeudi 9 août : Fécamp - Rue Jacques-Huet
Vendredi 10 août : Gonfreville-l'Orcher - Place du Vieux Colombier et Barentin - Cours Jeanne-d'Arc
Samedi 11 août : Dieppe - Parvis de l'Hôtel de Ville
Lundi 13 août : Maromme - Place Saint-Just
Mardi 14 août : Duclair - Place du Général-de-Gaulle et Le Trait - Rue Raymond-Brétéché
Jeudi 16 août : Yvetot - Place Yvar
Vendredi 17 août : Neufchâtel-en-Bray - Place Notre-Dame et Petit-Couronne - Place du Marché
Samedi 18 août : Le Havre - Marché Démidoff

Tarn-et-Garonne - Lot-et-Garonne - Gironde - Dordogne

Lundi 13 août : Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)
Mardi 14 août : Cahors (Lot)

Jeudi 16 août : Marmande (Lot-et-Garonne)
Vendredi 17 août : Montauban (Tarn-et-Garonne)
Samedi 18 août : Moissac (Tarn-et-Garonne) et Fumel (Lot-et-Garonne)
Lundi 20 août : Coutras (Gironde) et Montpon-Ménéstérol (Dordogne)
Mardi 21 août : Libourne (Gironde)
Mercredi 22 août : Bergerac (Dordogne)
Jeudi 23 août : Coulounieix-Chamiers (Dordogne)
Vendredi 24 août : Périgueux (Dordogne)
Samedi 25 août : Sarlat et Terrasson (Dordogne)

Lorraine

Lundi 13 août : Guénange et Boulay
Mardi 14 août : Saint-Avold et Bouzonville
Jeudi 16 août : Creutwald et Farébersviller
Vendredi 17 août : Sarreguemines et Forbach
Samedi 17 août : Faulquemont et Crehange
Lundi 20 août : Sainte-Marie-aux-Chênes et Ars-sur-Moselle
Mardi 21 août : Metz-Borny et Thionville

Mercredi 22 août : Amneville et Uckange
Jeudi 23 août : Hayange et Audun-le-Tiche
Vendredi 14 août : Villerupt et Jœuf
Samedi 25 août : Longwy-Haut et Fameck

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 106 (été 2007)

● France

Présidence, législatives 2007 : ce qu'elles révèlent de l'évolution politique

Parti « 100 % anti-capitaliste » ou parti de la révolution sociale

Résultats des législatives

L'élection du chef de l'État au suffrage universel : « victoire de la démocratie » ou parodie de souveraineté populaire

● Russie

Un printemps gréviste

● États-Unis-Irak

Une guerre pour les riches faite par une armée de pauvres - comme au Vietnam

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro